

# BILAN DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2014-2022

## ZONE DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ

---

Bilan de la mise en œuvre  
2014-2022



# ÉQUIPE DE RÉALISATION

## Rédaction

Mme Marion Carrier, coordonnatrice du Plan directeur de l'eau

## Révision

Delphine Deléglise, directrice générale

## Photo de couverture

© Maturin Chalifoux

## Référence à citer

AGIR Maskinongé (2022). *Bilan de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau 2014 -2022 pour la zone de gestion intégrée de l'eau de la rivière Maskinongé*. 15 pages.

© AGIR Maskinongé, 2023

## Autorisation de reproduction

La production de ce document, en partie ou en totalité, est autorisée à la condition que la source et les auteurs soient mentionnés comme indiqué dans **Références à citer**.

---

## ASSOCIATION DE LA GESTION INTÉGRÉE DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ (AGIR MASKINONGÉ)

Fondé en 2004, l'organisme compte plus de 15 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que la rédaction et de la mise en œuvre d'aide à la décision. Voici quelques-uns de nos domaines d'expertise : caractérisation environnementale, gestion des eaux de ruissellement, inventaire faunique et floristique, suivi de la qualité de l'eau.

# TABLE DES MATIÈRES

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDE .....	4
Méthodologie .....	4
Bilan des actions .....	5
Bilan des réalisations .....	7
Réalizations par problématiques prioritaires .....	9
PISTES DE TRAVAIL .....	15
Suivi des réalisations des acteurs de l'eau .....	15
Choix d'indicateurs de suivi .....	15
Mise en œuvre du PDE .....	15

## UN PLAN DIRECTEUR DE L'EAU, C'EST QUOI ?

Le Plan directeur de l'eau (PDE) est un document de référence qui dresse l'état des connaissances sur les ressources en eau du territoire. Réalisé en concertation avec les **acteurs de l'eau** du milieu, il permet de cibler les efforts à mettre en œuvre collectivement pour préserver, restaurer et mettre en valeur les ressources en eau dans un bassin versant.

*Les acteurs de l'eau sont toutes les personnes ou organisations dont les activités et les intérêts ont une incidence sur les ressources en eau. Pour la liste non exhaustive des acteurs de l'eau agissant sur notre territoire d'intervention, voir le Tableau 1.*

---

Le PDE doit faire l'objet d'une révision au moins tous les **dix ans**. Ayant été déposé en 2014, le PDE d'AGIR Maskinongé est alors en révision majeure. Voici alors un bilan des actions et des réalisations du premier PDE (2014 à 2022) pour la zone de gestion intégrée de l'eau de la rivière Maskinongé.

## BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDE

### MÉTHODOLOGIE

Afin de réaliser le bilan du PDE, depuis 2014, un suivi des réalisations s'est fait principalement lors de nos activités de concertation et d'accompagnement. Toutefois, voici d'autres manières dont nous avons assuré un suivi :

- Notre participation aux différents comités (TCRAM, TGIRE, PDZA, PRMHH, etc.) permet aussi d'être au courant des différentes réalisations des acteurs de l'eau ;
- Depuis 2014 nous avons fait l'envoi de 3 sondages ainsi que quelques entretiens téléphoniques avec des municipalités sur notre territoire d'intervention ;
- L'équipe interne a été consultée pour compiler les informations concernant les réalisations des partenaires des projets.

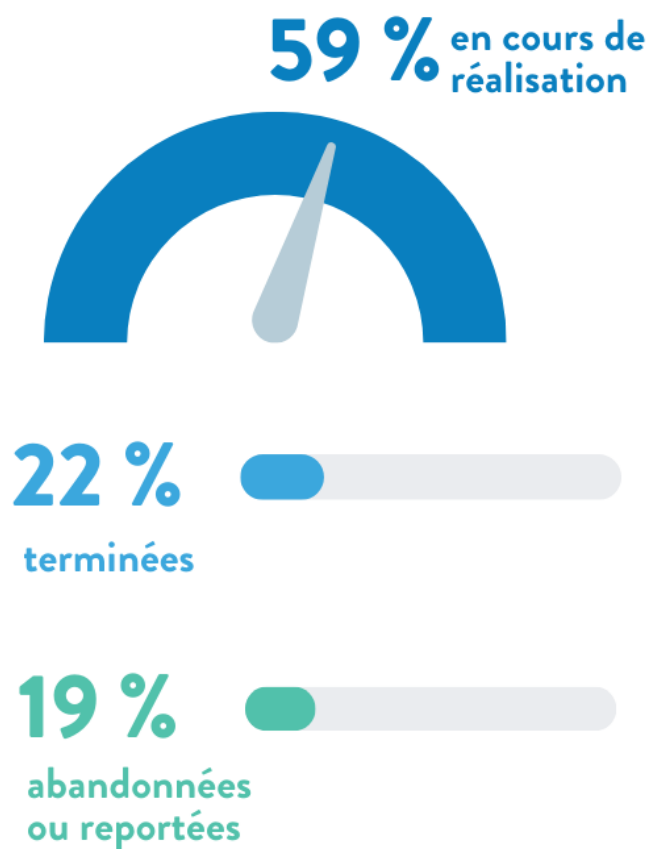
Plusieurs données utilisées dans le cadre de ce bilan ont été extraites par le Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ) en utilisant l'Application de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE).



## BILAN DES ACTIONS

En 8 ans, ce sont 55 objectifs et 82 actions du Plan directeur de l'eau qui ont été élaborés sur notre territoire d'intervention. En tout, plus de 80 acteurs de l'eau se sont mobilisés pour mettre en œuvre 57 réalisations ! Nous souhaitons féliciter tous les organismes et les usagers de l'eau pour leur implication dans la protection de la ressource en eau.

Plusieurs de ces actions (59 %) sont soit récurrentes, soit en cours de progression, tels le développement d'activités éducatives pour les camps de jour et les écoles, la mise en ligne de données de qualité de l'eau et de caractérisation des rives et la végétalisation des rives de cours d'eau en milieu agricole. Finalement, 22 % des actions sont terminées, avec des réalisations majoritairement en milieu de villégiature, en milieu agricole et en milieu scolaire/jeunesse.



# TOP 5 des actions

avec le plus de réalisations

- 1. Végétaliser les rives des cours d'eau en milieu agricole**  
✓ 5 réalisations
- 2. Créer des activités éducatives**  
✓ 5 réalisations
- 3. Caractériser les rives du lac Maskinongé et de ses tributaires**  
✓ 3 réalisations
- 4. Sensibiliser les riverains à l'importance des bandes riveraines**  
✓ 3 réalisations
- 5. Mettre en place des cultures innovantes adaptées au littoral du lac Saint-Pierre**  
✓ 3 réalisations



**ÉDUCATION**

**AGRICOLE**



**VILLÉGIATURE**



## BILAN DES RÉALISATIONS

Dans le Tableau 1, nous pouvons constater le niveau d'implication des acteurs à travers les réalisations que nous avons compilées depuis 2014. Le nombre correspond au nombre de réalisations dans lesquelles chaque catégorie d'acteur s'est impliquée soit en tant que maître d'œuvre, soit comme partenaire technique ou partenaire financier.

Tableau 1. Nombre de réalisations dans lesquelles chaque catégorie d'acteur s'est impliquée entre 2014 et 2022.

TYPE D'ACTEUR	ACTEUR	NB DE RÉALISATIONS
ÉCONOMIQUE	<u>Agricole</u> : Clubs-conseils (3), Entreprises agricoles (31), Union des producteurs agricoles (UPA), Fédération de l'UPA (3) <u>Forestier</u> : Agence de forêts privées (1), Syndicat des producteurs de bois (1) <u>Commerces et industries</u> : SADC (3), Chambre de commerce (1), Corporation de développement (1)	17
COMMUNAUTAIRE	Associations de lacs (15), Associations citoyennes (5), Regroupements (1), Citoyens de 9 municipalités	20
ÉDUCATION ET RECHERCHE	Écoles primaires (5), Écoles secondaires (1), Cégep (1), Universités (4)	8
ENVIRONNEMENT	Conseils régionaux de l'environnement (2), Organismes de bassins versants (1), Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Fondation de la Faune du Québec, Service-conseil en environnement (4)	45
GOVERNEMENT	Ministères provinciaux (5), Ministères fédéraux (2)	28
MUNICIPAL	MRC (3), Municipalités (9), Comité du lac Maskinongé	34

Pour ce qui est des maîtres d'œuvre des réalisations, il est apparent que l'organisme de bassin versant tient un rôle important dans la coordination de projets (voir page 8). Toutefois, puisqu'AGIR Maskinongé n'avait pas de programme de suivi formel pour faire le suivi des réalisations par les acteurs de l'eau sur son territoire d'intervention, il existe un manque de représentativité pour les autres secteurs d'activité.



# BILAN DES RÉALISATIONS

**57**  
réalisations



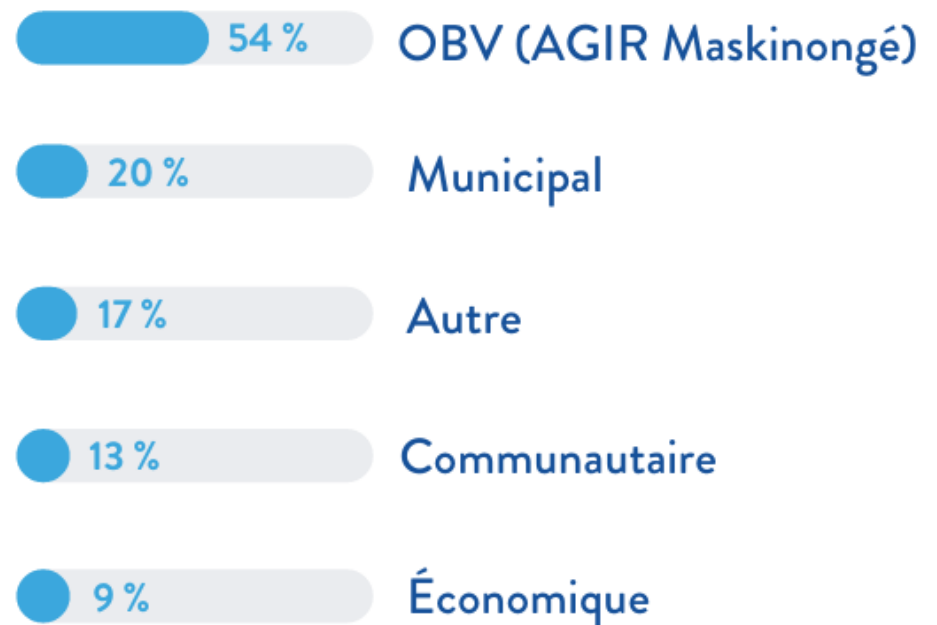
**81 %**  
réalisations  
terminées

**84**

acteurs de l'eau mobilisés



## Maîtres d'œuvres des réalisations



*Données extraites d'AGIRE - 2022*



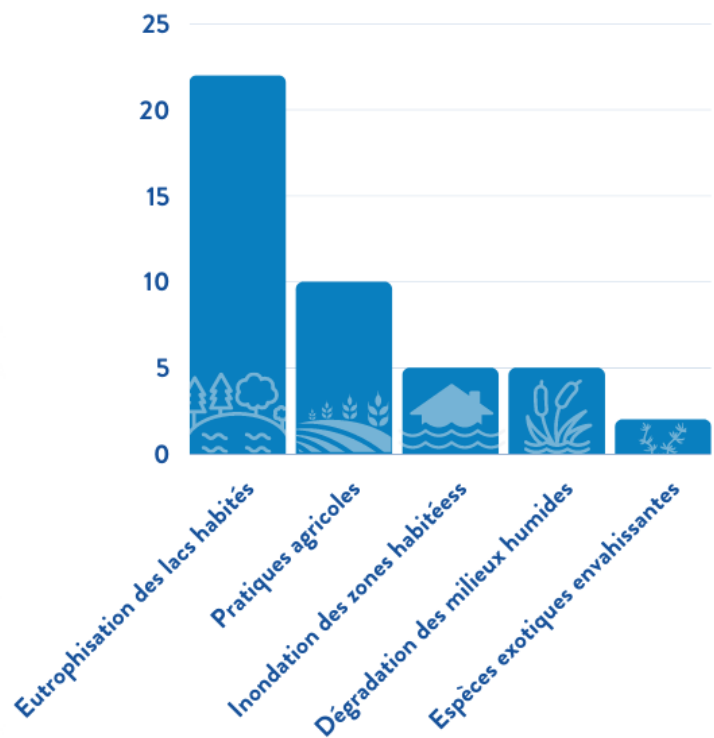


## Réalisations par problématiques prioritées

En 2019, nous avons ciblé cinq (5) problématiques prioritaires pour notre territoire d'intervention. Une de ces problématiques était absente du PDE précédent : la menace sur les plans d'eau par les espèces exotiques envahissantes. Le plan d'action a été mis à jour pour chacune des problématiques prioritées. Entre 2014 et 2022, les 3 principales problématiques ayant été traitées par les acteurs de l'eau sont l'eutrophisation des lacs habités, les pratiques agricoles et l'inondation des zones habitées. Ces problématiques restent d'actualité et les efforts nécessitent d'être poursuivis dans les années à venir. Toutefois, il faut à présent orienter les efforts vers les problématiques les moins considérées, notamment la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes, ainsi que la protection et la valorisation des milieux humides. Voici le bilan des actions et des réalisations par problématique priorisée.



## Réalisations par problématique priorisée



# Eaux de surface chargées en sédiments et en phosphore en aval des terres agricoles

11 actions

## Réalisations coup de cœur



» plus de **16 880** mètres de bandes riveraines

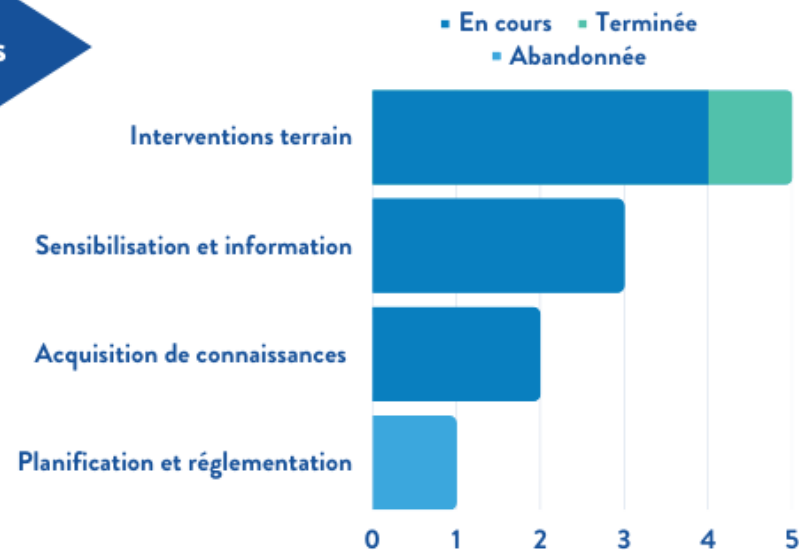
» plus de **20 200** mètres carrés de reboisement de coulées

» Projet Cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre  
*Union des producteurs agricoles, 2019-2023*

» Projet collectif en agroenvironnement dans le bassin versant de la rivière du Bois-Blanc  
*AGIR Maskinongé, 2017-2022*

**3** actions ajoutées au PDE depuis 2014

# État d'avancement des actions selon leur type



10 réalisations

## 49 acteurs de l'eau



MRC Municipalités Gouvernement UPA  
Clubs-conseils OBV et ZIP Entreprises agricoles



# Eutrophisation des lacs habités

## Réalisations coup de cœur

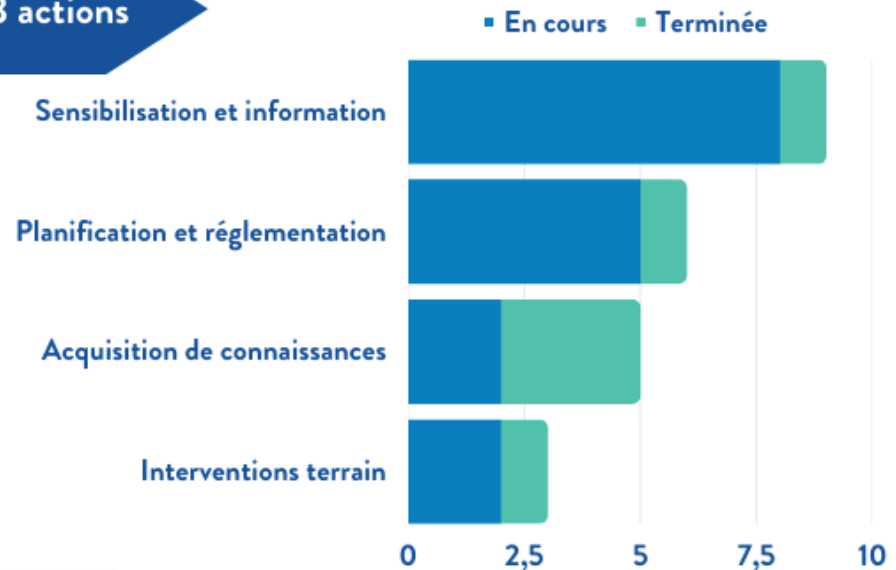
» **Projet de renaturalisation des rives des lacs habités**  
*Municipalité de Saint-Didace, 2020-2021*  
*Municipalité de Saint-Damien, 2022-2023*

» **Suivi trophique des lacs : participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)**  
*17 associations de lac, en continu depuis 2014*

**10** actions ajoutées au PDE depuis 2014

## État d'avancement des actions selon leur type

23 actions



22 réalisations

22 acteurs de l'eau



Municipalités    Ministères  
OBV    Citoyens    Associations de lac



# Inondation des zones habités

8 actions

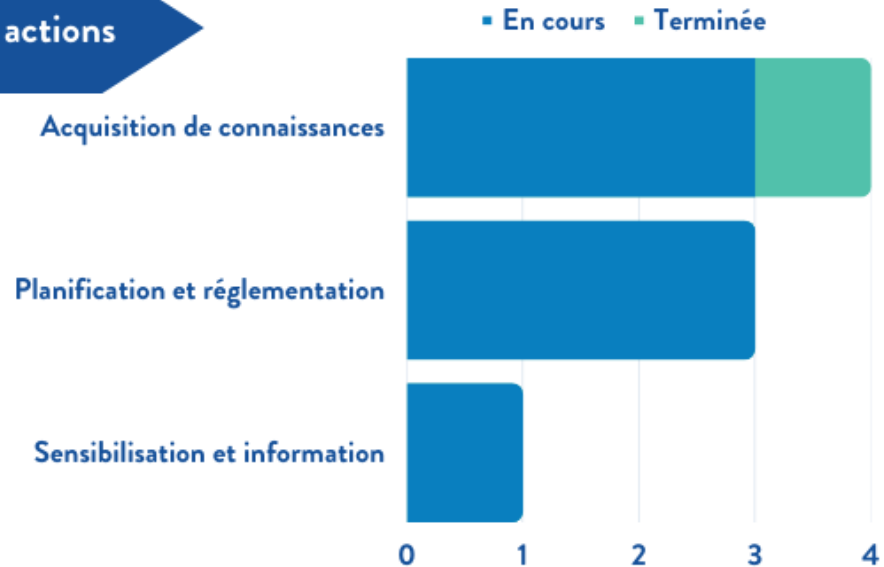
## Réalisations coup de cœur

» Prise en compte de l'espace de liberté de la rivière Mastigouche dans les outils d'urbanisme  
*AGIR Maskinongé, 2018-2019*

» Caractérisation de la ligne des hautes eaux de la rivière Maskinongé  
*MRC de Maskinongé, 2018-2019*

3 actions ajoutées au PDE depuis 2014

## État d'avancement des actions selon leur type



5 réalisations

## 17 acteurs de l'eau



MRC Municipalités Ministères  
OBV Citoyens Universités

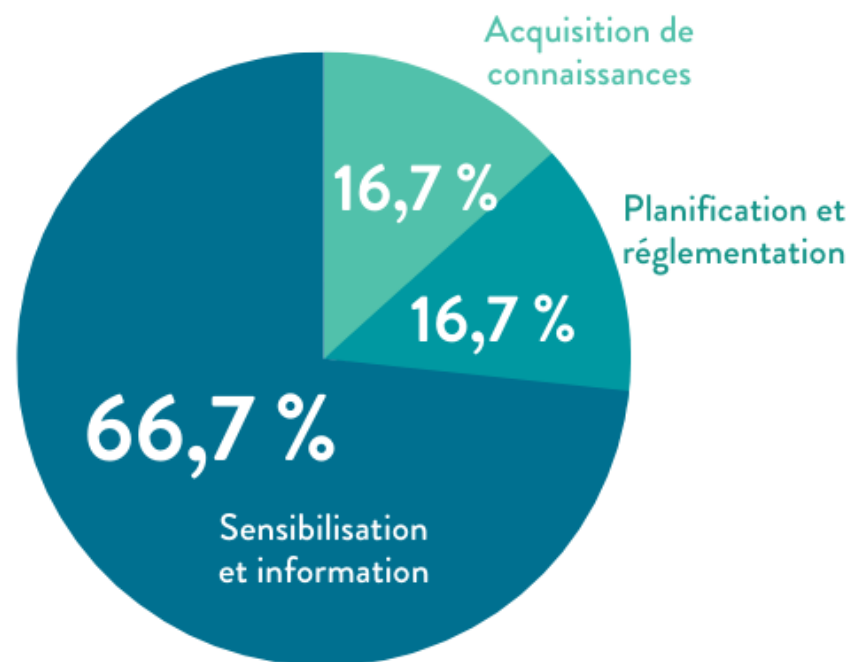


# Menace sur les plans d'eau par les espèces exotiques envahissantes

» **12** actions ajoutées au PDE depuis 2014

**NOUVEAUTÉ**

## Types d'actions



## 27 acteurs de l'eau



MRC Municipalités Ministères OBV  
Citoyens Associations de lac



# Destruction et altération des milieux humides

## Réalisations coup de cœur

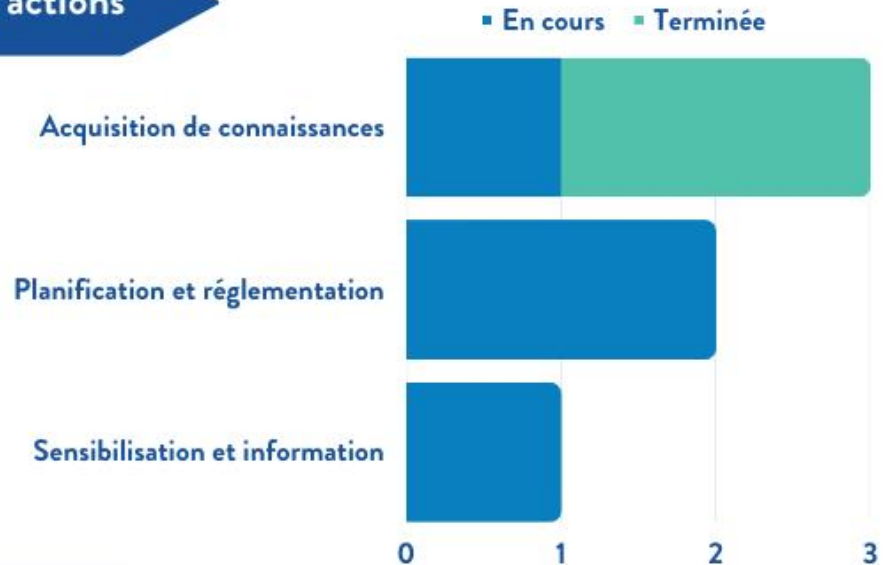
» Cartographie des milieux humides  
*MRC de Maskinongé, MRC de Matawinie,  
MRC de D'Autray*

» Caractérisation des milieux humides  
au nord du lac Maskinongé  
*AGIR Maskinongé, 2016-2017*

2 actions ajoutées au PDE depuis 2014

## État d'avancement des actions selon leur type

6 actions



5 réalisations

## 11 acteurs de l'eau



Municipalités    Ministères  
MRC    OBV    Citoyens



## PISTES DE TRAVAIL

### Suivi des réalisations des acteurs de l'eau

Pour le prochain cycle du PDE (2024 à 2034), un programme de suivi des réalisations devra être mis en œuvre, afin de suivre de manière continue et équitable les projets menés par les acteurs de l'eau sur le territoire. La méthode de suivi devra être adaptée pour chaque type d'acteur en ciblant les meilleurs moments pour faire le suivi ainsi que le meilleur outil de communication à utiliser (par ex. sondage, entretien téléphonique, envoi de rapport, etc.). De plus, l'équipe interne de l'organisme de bassin versant devra être consultée annuellement pour mieux connaître ce qui est fait par les partenaires de projets.

### Choix d'indicateurs de suivi

Le choix des indicateurs de suivi sera une étape importante dans l'élaboration du prochain PDE. Il pourrait être intéressant de créer une banque d'indicateurs commune pour tous les OBV du Québec, afin de faciliter le suivi des résultats à l'échelle du bassin versant, mais aussi à l'échelle provinciale. Il existe un système de gestion des données portant sur le suivi des PDE et des PGIR se nommant AGIRE (Application de gestion intégrée des ressources en eau). Cette base de données est en développement afin de faciliter le suivi des résultats et ainsi orienter la prise de décisions par les acteurs de l'eau.

### Mise en œuvre du PDE

Une stratégie de mobilisation par secteur d'activité (agricole, forestier, municipal, communautaire, etc.) devra être rédigée, afin de susciter l'engagement des acteurs. De plus, le plan d'action qui sera rédigé en concertation avec les acteurs de l'eau devra être mis à jour continuellement. Les actions seront alors réalistes puisqu'ils seront adaptés aux capacités des acteurs ainsi qu'aux problématiques actuelles sur le territoire.

